



Question sur une création issue d'une oeuvre pré existante

Par **auvi**, le **01/08/2011** à **00:03**

Bonjour,

Je suis un jeune artiste et je me suis lancé il y a peu dans la création de montage numérique mettant en scène des pin up de différents artistes mais de façon humoristique. Je retouche et les mets en situation cocasse, haute en couleur. J'aimerais savoir si il est possible d'exploiter cela de façon commercial. Si mes souvenir d'étude sont bons, si la créativité et la parodie sont reconnues, il me serait possible d'utiliser cela à des fins personnelles mais qui dois je consulter pour savoir si mes création sont susceptibles d'être exploitables sans porter préjudice aux anciens créateurs des personnages que je mets en scène.

Merci pour vos futures conseils.

Auvi.